



NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
19	17	19

DATE DE LA CONVOCATION

10/10/2025

DATE D'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR

10/10/2025

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Etaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane CASTAN, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. Stéphan LAUTHIER, Patricia PIERREDON, M. Bastien VALENTE, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sabine SERRANO, M. Grégory ROMAN, Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL

Excusés ayant donné procuration :

M. David EYSSETTE à Mme Alexandra MORAND
Mme Fanette FESSY-PAQUET à M. Alexandre SENERS

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, M. Grégory ROMAN a été désigné secrétaire de séance à la majorité des suffrages.

N° 2025-034 : DENOMINATION DES VOIES COMMUNALES

Monsieur Clément MONNIER informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.

La dénomination des voies communales, principalement à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L.2213-28 du CGCT aux termes duquel "Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministrielles".

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

La dénomination des rues de la commune et de numérotation des bâtiments est présenté au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et places publiques, **A L'UNANIMITE**,

VALIDE le principe général de dénomination et numérotation des voies de la Commune,

VALIDE les noms attribués à l'ensemble des voies communales,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

ADOPTE les dénominations suivantes :

VOIES COMMUNALES

Code Rivoli	N° d'ordre	Appellation initiale	Nom choisi
0027K	23	CHEMIN DE CLAUSONNETTE	CHEMIN DIT DU CHATEAU DE CLAUSONNETTE
	147	VOIE SANS NOM - 005	CHEMIN DE GARGAS
	187	VOIE SANS NOM - 007	CHEMIN DE FONT CLUSE

Code Rivoli	N° d'ordre	Appellation initiale	Nom choisi
	216	VOIE SANS NOM - 009	CHEMIN DU MOURRE DE MILAN
	223	VOIE SANS NOM - 010	CHEMIN DU VERGER
	257	VOIE SANS NOM - 012	TRAVERSE DE LA CROIX
	2	VOIE SANS NOM - 013	CHEMIN DE CABANIS (rattachement)

CHEMIN RURAUX

Code Rivoli	N° d'ordre	Appellation initiale	Nom choisi
	103	CHEMIN DE LA FONTAINE D'ORGUES	CHEMIN DU PARADIS (rattachement)
	46	CHEMIN DES MURIERS	CHEMIN DES MURIERS DU RAIDE
B027S	189	LE COURRADOU	CHEMIN DU MAS DE REGIS
X001R	95	LOTISSEMENT LA BOURGADE	IMPASSE DE LA BOURGADE
B048P	96	PAZAC	HAMEAU DE PAZAC
	11	ROUTE DE JONQUIERES SAINT-VINCENT	ROUTE DE JONQUIERES
	7	VOIE SANS NOM - 014	CHEMIN DE MARGUERITES
	7	VOIE SANS NOM - 014	CHEMIN DE L'ESTANET (rattachement)
	8	VOIE SANS NOM - 015	CHEMIN DU LAQUET
	25	VOIE SANS NOM - 016	LA PLACE DES FETES (rattachement)
	128	VOIE SANS NOM - 022	CHEMIN DU S DE JONQUIERES
	130	VOIE SANS NOM - 024	VOIE SANS NOM - 023 (rattachement)
	142	VOIE SANS NOM - 028	CHEMIN DE L'ETANG DE LA TRUISTE
	143	VOIE SANS NOM - 029	CHEMIN DU GRAND VALAT (rattachement)
		VOIE SANS NOM - 029	CHEMIN DU PARADIS (rattachement)
		VOIE SANS NOM - 029	CHEMIN DE LA FONTAINE D'ORGUES
	144	VOIE SANS NOM - 030	CHEMIN DE MOLIERE
	146	VOIE SANS NOM - 032	CHEMIN DU GRAND VALAT (rattachement)
	152	VOIE SANS NOM - 034	PARKING DE LA CABANE
	161	VOIE SANS NOM - 035	CHEMIN DU GRAND VALAT (rattachement)
	161	VOIE SANS NOM - 035	VOIE SANS NOM - 035
	165	VOIE SANS NOM - 037	CHEMIN FRANCIS LABOURAYRE
	171	VOIE SANS NOM - 038	CHEMIN DU MAS REGIS
	188	VOIE SANS NOM - 040	IMPASSE DE LA CANTILENE
	191	VOIE SANS NOM - 041	CHEMIN DE MOLIERE (rattachement)
	217	VOIE SANS NOM - 046	CHEMIN DES MUGUES
	249	VOIE SANS NOM - 047	A Supprimer, n'existe plus
	252	VOIE SANS NOM - 048	CHEMIN DU MAS DE LA BOURGADE

CREATION

N° d'ordre	Point d'origine	Point de fin	Nom choisi
260	IMPASSE DE LA CARQUETTE	CHEMIN DE LA CARQUETTE	TRAVERSE DE LA CARQUETTE

Acte rendu exécutoire Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,

Loucas

Pour extrait conforme

Le Maire
Fabrice FOURNIER

